

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE, AUGMENTATION DES RÉMUNÉRATIONS, POURQUOI PAS NOUS ?

La hausse des prix n'a jamais été aussi forte, l'inflation frise déjà les 7 %, et particulièrement les produits de première nécessité (+10 % en moyenne pour l'alimentation, +23 % pour les pâtes, entre 9 et 15 % pour la charcuterie, les fruits, les produits laitiers et même le pain, +16 % pour le gaz, 8 % pour l'électricité, et ne parlons pas du carburant...).

Dans la Fonction publique, le gouvernement refuse de s'engager sur une nouvelle augmentation de la valeur du point d'indice. Alors que la hausse de 3,5 % qu'il a dû consentir au 1^{er} juillet ne compense pas l'inflation enregistrée depuis le 1^{er} janvier, ce blocage gouvernemental est intolérable autant qu'irresponsable. Les conditions de rémunération des personnels de la Fonction publique fragilisent leur situation et mettent de ce fait les missions en danger, au détriment de l'intérêt général. C'est l'avenir même de la Fonction publique qui est menacé par la perte d'attractivité, dont témoignent notamment démissions et difficultés de recrutement qui touchent un nombre croissant de secteurs. Pourtant, la situation de crise que connaît le pays rend leurs missions encore plus importantes pour préserver les conditions

de vie et permettre l'accès aux droits les plus essentiels de la population, des jeunes, des salarié·es, des chômeurs·euses, des retraité·es...

De plus, les nouveaux décrochages salariaux dans la Fonction publique que le gouvernement prévoit d'assumer ne peuvent qu'aggraver les inégalités de rémunération entre les hommes et les femmes !

Tout en reprenant le chemin de l'austérité salariale, le gouvernement projette de surcroît de rouvrir le dossier des retraites, contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales.

Macron et sa majorité entendent donc nous faire travailler plus longtemps pour des salaires qui continueraient d'être rognés par l'inflation. C'est inacceptable ! Dans ce contexte, l'intervention des travailleuses et travailleurs avec leurs organi-

sations syndicales est indispensable pour faire bouger les lignes. Évidemment insuffisante, la mesure de 3,5 % au 1^{er} juillet constitue une brèche qu'il s'agit maintenant d'élargir : la hausse du point d'indice est le meilleur moyen de procéder à une augmentation générale des salaires dans la Fonction publique, réalité que le gouvernement a lui-même été contraint de reconnaître.

Dans le même temps et cela en est une des causes : 51,2 % d'augmentation des rémunérations des patrons du CAC 40 sur une année, 160 milliards d'aides publiques versées aux entreprises sans contrepartie, une part toujours plus considérable de richesses produites par les travailleuses·euses confisquée par la finance...

Patrons, employeurs publics, gouvernement sont mis au pied du mur.

Les luttes sectorielles permettant de gagner des avancées sont nombreuses. Nous avons aussi besoin d'élever le niveau du rapport de force au plan national pour gagner des mesures générales, qui s'appliquent à toutes et tous.

La multiplication des grèves, massive-

ment à l'appel de la CGT, arrache ici et là des augmentations de salaires.

**POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT
DU RAPPORT DE FORCE EN FAVEUR
DES SALAIRES ET RÉMUNÉRATIONS**

<https://cgt-bfc.fr>



**TOUS LES SECTEURS
SONT CONCERNÉS.**

www.cgtservicespublics.fr > La Fédération / Élections professionnelles



RENFORCER LA CGT DANS LES ÉLECTIONS À VENIR, C'EST DONC RENFORCER VOS CHANCES DE GAGNER SUR VOS SALAIRES ET TRAITEMENTS AINSI QUE SUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

www.cgtservicespublics.fr > Vos droits / Carrières, rémunérations / Rémunérations

POUR MON SALAIRE

La CGT propose 10% d'augmentation du point d'indice et son indexation sur la hausse des prix, ainsi que le SMIC à 2000 euros brut. Du 01 au 8

DÉCEMBRE 2022
Élections professionnelles
Fonction publique

JE VOTE *la* **cgt**

La CGT, essentielle pour nos droits, pour le service public.
www.cgtservicespublics.fr



BUDGET DE VIE :

Chronique de faim annoncée...

EXEMPLE POUR UNE FAMILLE DE SALARIÉ-ES AVEC 3 ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS ET MOINS DE 14 ANS.

SALAIRES

Ils gagnent le salaire médian en France, soit **3 538 € à deux** (1 639 € pour elle, 1 899 € pour lui).

Le salaire médian : 50 % des Français gagnent plus, 50 % gagnent moins. Il diffère selon le sexe.

LOGEMENT

Ils habitent dans une agglomération

Leur loyer, chauffage, électricité, eau... leur coûtent : **1 138 €**
950 € de loyer et charges, 164 € de gaz et d'électricité et 24 € d'assurance habitation.

NOURRITURE, HABILLEMENT

Ils font leurs courses dans les grandes surfaces, ont inscrit leurs enfants à la cantine...

Les courses, la cantine, les vêtements, la garde d'enfants leur coûtent : **1 534 €**

1 069 € de courses, 155 € de vêtements, 225 € de cantine, 310 € de garde d'enfants.

Cette famille a donc, **chaque mois, un déficit de 337 €** (si l'on y ajoute les abonnements Internet, les frais bancaires, la mutuelle... les dépenses pour se déplacer...)! **Même si l'on ajoute les prestations familiales, de 301 €, cette famille est obligée de rogner sur l'alimentation, au quotidien.**